

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 29 juin 2022

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 13**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 14**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 9**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5**

Le 29 juin 2022 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de conférence de la mairie de Tignes, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

**VU** La loi 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, assouplit les conditions de quorum pour réunir les organes délibérants des collectivités et de leur groupements, les commissions permanentes des conseils départementaux, et régionaux, et les bureaux des EPCI à fiscalité propre : seule la présence d'un tiers des membres est requise. Le quorum s'apprécie en fonction des membres présents ou représentés. Chaque élu membre de ces instances peut détenir deux procurations. Elle prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire.

### PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

### EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Gérard VERNAY donne pouvoir à Thierry GAIDE

Nicolas MORIN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUE

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

Patrick MARTIN donne pouvoir à Véronique PESENTI-GROS

### EXCUSÉS

Françoise BESNARD

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**Serge REVIAL**

## **2022-66 APPROBATION ORGANISATION ET GRILLE TARIFAIRE SEJOUR « A LA DECOUVERTE DE PARIS »**

Dans le cadre des politiques contractuelles et du projet éducatif de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, le service jeunesse a pour objectif de promouvoir des séjours à destination du public adolescent. Ces séjours sont l'occasion de proposer des vacances aux jeunes à un tarif attractif pour leurs familles, de faire participer les jeunes aux tâches de la vie quotidienne (vivre ensemble), de prendre leurs avis dans la construction du séjour et enfin, de leur faire découvrir des activités autres que celles praticables dans leur propre environnement. Les jeunes doivent être impliqués le plus possible dans la construction du séjour, ce qui nécessite leurs présences obligatoires à une réunion de préparation.

De plus, dans le cadre de la Caravane des Assises de la Jeunesse, deux adolescents de Tignes ont manifesté l'envie de « prendre un temps » avec des adolescents en vacances sur notre Territoire.

Après discussion avec ces jeunes, il a été décidé d'inviter des jeunes de Paris afin de leur faire découvrir les attraits de notre Région, en échange de nous inviter, à notre tour, en Ile-de-France.

Dans ce contexte, les services Jeunesse de la commune du Plessis-Pâté et de la Communauté de communes de Haute Tarentaise ont réuni des jeunes à plusieurs reprises en visio-conférence dans l'objectif de construire cet échange via des programmes d'activités.

Après la venue des parisiens à Tignes, du 24 au 28 avril 2022, il est proposé un séjour « A la découverte de Paris » pendant les vacances estivales 2022 à destination des jeunes de la Communauté de communes de Haute Tarentaise :

### **SEJOUR : A LA DECOUVERTE DE PARIS**

**Public :** 11/17 ans

**Nombre de participants :** 12 jeunes et 2 encadrants

**Date :**

**Départ :** jeudi 7 juillet 2022, 8h parking OPAC quartier des Epines

**Retour :** jeudi 14 juillet 2022, 19h parking OPAC quartier des Epines

**Lieu d'hébergement :** Camping Paris Beau Village, 1 voie des prés, 91 700 Villiers-sur-Orge

**Type d'hébergement :** sous tente



Activités prévues : Aquaboulevard, visite de Paris, jeu de piste au musée d'Orsay, soirée Café-Théâtre, veillées et partage d'activités avec des jeunes parisiens

Réunion de préparation avec les jeunes : samedi 18 juin 2022 au local des jeunes (14h / 17h)

Réunion parents : samedi 18 juin 2022 au local des jeunes (17h / 18h)

Coût par jeune : 550 €

Grille tarifaire :

QUOTIENTS	TRANCHES	TARIFS EN €
QF 1	0 < 600	110
QF 2	600 ≤ 800	165
QF 3	800 ≤ 1000	220
QF 4	1000 ≤ 1200	275
QF 5	1200 ≤ 1400	330
QF 6	A partir de 1400	385
HORS CCHT		550

La période des inscriptions est comprise du 16 mai au 13 juin 2022 au Local des Jeunes.

En cas d'annulation du séjour par l'organisateur (la Communauté de communes de Haute Tarentaise), les familles seront intégralement remboursées ; En cas d'annulation de la famille, l'organisateur remboursera l'intégralité des sommes versés dans la mesure où la place laissée vacante soit honorée par une autre famille ou, sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un mois. A l'exception de ces conditions, les sommes engagées seront conservées par l'organisateur.

En cas de renvoi d'un jeune du séjour pour des motifs graves, les frais de retour sont à la charge de la famille, et aucun remboursement du séjour ne pourra être réclamé à l'organisateur.

**VU** l'avis favorable de la commission Enfance-Jeunesse-Sport du 10 mai 2022

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le principe de l'organisation du séjour « Découverte de Paris » et la grille tarifaire du séjour

**AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Yannick AMET**